RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

1re CIRCONSCRIPTION DE LA DROME

PARTI RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

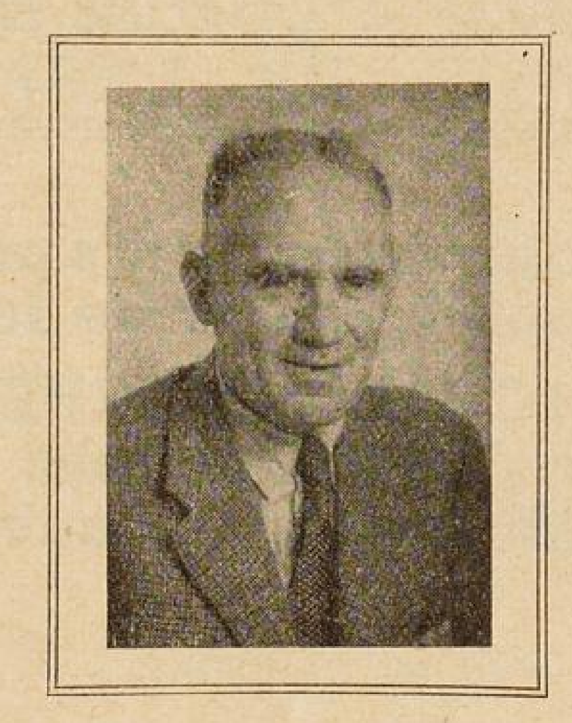
IL N'EST AUCUN DE VOUS QUI NE MESURE LA GRAVITÉ EXCEPTIONNELLE DE CES ÉLECTIONS POUR LA FRANCE

On peut rendre cette justice au gouvernement du Général de Gaulle, qu'il a nettement rompu avec les errements qui avaient conduit la IVe République à l'inefficacité, à l'anarchie, puis à la déliquescence.

Mais n'oubliez pas que la IVe République n'a pas péri seulement en raison d'une mauvaise constitution que les Radicaux avaient demandé de repousser en 1946. Elle a péri aussi de la représentation proportionnelle qui provoque la division des partis et l'instabilité des Gouvernements. Le scrutin d'arrondissement vous permet de choisir librement vos élus, **c'est-à-dire des hommes que vous connaissez, qui, avec un esprit tout neuf, seront capables de faire fonctionner la Constitution que vous vous êtes donnée, selon la tradition républicaine.**

C'est l'honneur des Radicaux d'avoir, contre vents et marées, demandé le retour au scrution uninominal à deux tours, sans considérer s'ils en retireraient ou non le bénéfice, mais parce qu'il représente une solution de bon sens et d'élémentaire honnêteté.

L'essentiel n'est-il pas que soit respecté, à tous égards, le droit de la vie des Français. Et par là, l'accession à une vie moralement et matériellement sûre dans le cadre d'un pays indépendant (c'est-à-dire fort) et d'une société réellement démocratique, c'est-à-dire égalitaire, en ce sens qu'elle doit assurer à tous, les mêmes garanties de bien être et de sécurité et ouvrir aux meilleurs les mêmes chances de réussite. Pour vous, comme pour moi, la République signifie avant tout, au-dessus des considérations périmées de naissance, de race et de religion, la dignité de la personne humaine. Et la paix que nous souhaitons tous, vraie et durable, ne peut être conçue hors du respect des personnalités nationales. **Nous avons la fierté d'avoir dénoncé le sabotage de la France par le tripartisme trop naïvement manœuvré jusqu'en Mai 1946 par les communistes.**



Jean PERDRIX
Entrepreneur de Menuiserie
Maire et Conseiller Général de Valence

Nous avons dénoncé, dès le premier jour, le désordre et l'impuissance inscrits dans cette constitution aujourd'hui disparue et qui devait nous conduire, à travers les cascades de crises ministérielles, de Félix Gouin à Pflimlin en passant par les déficits budgétaires et les dégradations monétaires que nous avons connus.

Si en période d'immobilisme, l'expression de la volonté populaire n'avait qu'une importance relative puisque, de toute façon, rien de cohérent n'était fait ni dans un sens, ni dans l'autre, **dans le régime nouveau** elle doit avoir une importance essentielle et entraîner des conséquences profondes et durables quant à l'avenir des structures nationales.

Il faut que tous ceux qui vivent du risque librement accepté, que tous ceux dont l'activité ne peut se concevoir que dans la liberté, fassent bloc.

L'heure du choix entre le collectivisme et l'économie libre est arrivée.

Le Parti Radical, par son action passée, par sa place dans l'échiquier politique, doit donner le signal de l'union des partis en vue du Gouvernement de la France.

Cette union, constituant un large Centre Républicain, doit animer et faire vivre les institutions qui nous ont été données grâce à l'arbitrage du Général de Gaulle. Elle doit s'établir sur un programme minimum commun :

— **Le rétablissement de la paix en Algérie ;**
— **L'instauration de la communauté franco-africaine ;**
— **La construction européenne ;**
— **Dans le domaine économique,** l'expansion dans la stabilité, l'équilibre extérieur et le relèvement des niveaux de vie ;
— **Moderniser l'agriculture pour la rendre prospère ;**
— Construire des logements et démolir les taudis, multiplier les écoles et recruter des maîtres, développer une large politique sociale en Algérie et dans la Métropole.

Le redressement français, quelque heureux départ qu'il ait pris, en si bonne voie qu'il soit engagé, ne se poursuivra **que si nous en finissons avec l'écrasante et vétuste fiscalité.**

Aucun régime ne saurait résister à l'accroissement permanent et vertigineux des charges publiques.

Une réforme fiscale profonde est nécessaire.

NOUS SOMMES A L'HEURE DU CHOIX
MAIS AUSSI DE L'ESPÉRANCE

Choisissez parmi ceux qui ont fait leurs preuves dans la gestion correcte des affaires publiques et de leurs propres affaires.

RÉPUBLICAINS, RADICAUX, INDÉPENDANTS, vous nous avez fait confiance lors des élections au Conseil Général, sur notre nom vous affirmerez, à nouveau, cette confiance.

VU LES CANDIDATS :

Jean PERDRIX

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE
Maire et Conseiller Général de Valence

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Gabriel GOY

Artisan
Vice-Président du Conseil Général



PASCAL & DELOCHE - VALENCE — 70.000 - 11-58